



Ecole Elémentaire
Rue de l'Aire
83580 GASSIN
tél : 04 94 56 10 61
fax : 04 94 56 61 19

Procès verbal du Conseil d'école du 1 juillet 2019

Durée : La séance débute à 17 h 20

Présents :

Représentante de la Commune :
Madame VILLETTE Adjointe chargée des affaires scolaires

Délégué Départemental de l'Education Nationale :
Monsieur SCHWARTZ DDEN

Représentant(e)s des parents d'élèves :
Mesdames : BONNAUD, JUDALET, GIUNTA,
Messieurs: TARDA, COUDERC, BOMAS

Enseignants :
Mesdames LAMBERTS, BORDET, DELANDE, DUMAS
Messieurs PATEJ, DAVO, BASTIE

Absents excusés:
Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.
Madame le Maire
Monsieur ROPELE

ORDRE DU JOUR :

1. Bilan de l'année scolaire 2018-2019 et projets 2019-2020.
2. Prévisions de l'organisation pédagogique 2019-2020.
3. Sécurité, Locaux, environnement scolaire
4. Bilan fête de l'école.
5. Travaux
6. Questions des parents

1. Bilan de l'année scolaire 2018-2019:

Tous les projets pédagogiques ont été menés à bien cette année.

Le Directeur remercie la Municipalité d'avoir largement contribué à leurs réalisations, notamment sur le plan pécuniaire.

A. Les projets pédagogiques de classe :

I. Projets réalisés :

- **Visite artistique et culturelle :**

Les élèves de l'école n'ont pas assisté aux représentations du Carré Gaumont cette année car nous n'avons pas été retenus.

- **Intervention sur le devoir de mémoire :**

M.GENTIL et Mme BOYENVAL sont intervenus le lundi 26 novembre 2018 afin de présenter aux élèves de cm2, un film sur « le Noël des Poilus ».

Les élèves ont participé aux différentes cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai (en grand nombre), nous remercions les parents, les élèves et les enseignants pour leur investissement. (un projet pour la rentrée est en cours afin de continuer de sensibiliser les élèves au devoir de mémoire).

- **La liaison école-collège :**

- La réunion de liaison pour les passages en 6^{ème} a eu lieu le lundi 24 juin. Mme BORDET a eu l'occasion d'échanger avec les professeurs du collège sur la scolarité des futurs élèves de 6^{ème}, sur les projets particuliers à mettre en place dès la rentrée 2019 et les actions pédagogiques engagées et à venir. (sachant que nous nous sommes déjà réunis à plusieurs reprises avec les professeurs du collège)

- Les élèves de CM2 ont visité le collège V. Hugo le mardi 19 mars 2019, ils ont pu assister à différents cours et ont déjeuné au restaurant du collège.

- Défi « castor des mathématiques » le jeudi 29 novembre avec les élèves de 6^{ème}

- **Sortie culturelle :**

-les classes de CM1 et Cm1/Cm2 ont terminé le projet école et cinéma mais n'ont pas assisté à la dernière projection à cause d'un problème d'organisation.

-La classe de ce2 a assisté aux rencontres musicales au Carré Gaumont.

- **EPS :**

2 classes se sont rendues à la piscine de Saint-Tropez cette année :

- les CM1 de Mme LAMBERTS en 1^{ère} période

- les CE1 de M. DAVO pour la fin de l'année.

La classe de CE1/Cm2 a réalisé un cycle grimpe/escalade au gymnase de Cavalaire, tout s'est bien déroulé. (le projet a été financé par la coopérative scolaire et la mairie pour les bus)

- **Activité voile :**

La classe de Cm1/Cm2 de Mme BORDET vient de terminer un cycle de 12 séances de voile à l'école de Voile de la Moune, tout s'est bien déroulé.

- **Liaison GS/CP :**

-Echanges entre enseignants sur les évaluations CP, récupération du cahier de culture de la maternelle pour le poursuivre à l'école élémentaire.

Les GS ont également assisté à la dernière répétition du spectacle de musique des CP, CE1 et CE2.

- Les CP sont allés faire le carnaval avec les GS
- Les GS ont déjeuné au restaurant scolaire le mardi 25 juin et ont visité l'école .

- **Les projets artistiques :**

-Le projet musique mené par Mme Juliette CARRION, M.BASTIE, M. PATEJ et M.DAVO sur « Bébé dauphin découvre l'océan » avec les classes de CP, CE1 et CE2 s'est conclu par un magnifique concert le jeudi 20 juin dans la salle Espelidou.

-Le projet musique mené par Mme Juliette Carrion, Mme BORDET et Mme LAMBERTS sur le thème du « Slam » a été plus compliqué. Il n'y a pas eu de représentation finale mais le travail sur l'écriture a été intéressant.

- **Permis piéton :**

Les élèves de la classe de Ce2 de M.BASTIE ont passé et obtenu le permis piéton le mardi 2 avril 2019 après 4 semaines de travail. Nous remercions la gendarmerie pour cette initiative qui sera reconduite l'an prochain.

- **Classes transplantées :**

Les classes de Mme LAMBERTS et de M BASTIE se sont rendues à la montagne du 4 au 8 février 2019. Le séjour s'est très bien déroulé et les classes ont vécu une expérience de vie en collectivité très intéressante.

II. Projets à venir :

- **Les projets artistiques et culturels :**

- Les classes de M.PATEJ, M.BASTIE, Mme LAMBERTS et la classe de CE1 ont fait une demande d'intervention en musique auprès de l'Inspection.

-Des demandes pour des sorties théâtre au Carré Gaumont de Sainte-Maxime vont être déposées (est ce que la Municipalité pourrait prendre en charge une sortie par élève =5€ ? Le reste sera financé par la Coopérative scolaire).

- **Les projets EPS :**

-2 classes iront à la piscine à partir de la rentrée sur le créneau du mardi matin. Les cm1 de Mme Lamberts dès septembre puis les ce1.

-Un projet escalade sera en principe mis en place (à confirmer).

-Nous espérons que la classe de Cm2 renouvellera la pratique de l'activité voile au mois de juin prochain (à l'école de Voile de la Moune).

- **Permis piéton :**

Il sera reconduit l'an prochain pour les élèves de ce2 de l'école.

- **Permis vélo :**

La mise en place du permis vélo pour les élèves de cm2 est à l'étude avec les services de la gendarmerie (il était mis en place il y a plusieurs années).

- **Classes transplantées :**

-Un projet de classes transplantées est à l'étude pour 2 classes de l'école (M.BASTIE et Mme BORDET) et le Directeur souhaiterait savoir si la Municipalité pourra prendre en charge une partie du séjour comme cette année (devis effectué et transmis à la mairie).

Une liste de bus pour le prévisionnel de l'année 2019/2020 sera remise à la Municipalité.

2. Prévisions de l'organisation pédagogique 2019-2020:

Le Directeur informe que l'école comptera six classes à la rentrée 2019. Une liste de fourniture standard sera en ligne sur le site de la mairie et les classes seront affichées sur le tableau devant l'école le vendredi 30 août 2019.

Comme l'an dernier, afin de respecter les mesures de sécurité données par l'académie, les parents ne pourront pas entrer dans l'enceinte de l'école pour accompagner leur enfant, sauf pour les enfants dont ce serait la première rentrée scolaire.

L'équipe enseignante sera modifiée l'an prochain, avec les départs de Mme DUMAS que nous remercions pour le travail effectué pendant cette année passée à Gassin et à qui nous souhaitons une bonne continuation pour la suite de sa carrière à Gassin au sein de l'équipe de la maternelle.

Mais également M.DAVO qui, nous l'espérons, a réussi et apprécié son entrée dans le métier et se rappellera cette année passée à Gassin. Nous lui souhaitons également une bonne continuation dans le métier et le reverrons peut être l'an prochain en cas de collègue absent.

Nous attendons les enseignants qui remplaceront pour la classe de CE1 ainsi que le poste de TRS (1/4 de M.BASTIE et 1/4 de Mme DELANDE si confirmé).

- Les élèves de l'école se répartissent ainsi par niveau à ce jour, la période de vacances scolaires pouvant nous amener des inscriptions.

Moyenne de **20.5 élèves/classe**

niveaux	nb d'élèves
CP	18
CE1	21
CE2	32
CM1	22
CM2	30
TOTAL	123

- L'organisation pédagogique des classes pour l'année scolaire 2019-2020 est une prévision à ce jour:

Niveaux	Nb d'élèves
CP	18
CE1	21
CE2	22
CM1	22
CM2	22
CE2/CM2	9 + 8 (17)
TOTAL	123

3. Sécurité, Locaux, Environnement scolaire :

Le Directeur rappelle que dans le cadre du DUER, le registre « danger grave et imminent » est à la disposition des personnes autorisées à pénétrer dans l'école, quelles que soient leurs fonctions.

Le dernier exercice d'évacuation incendie a été effectué le lundi 17 juin 2019 (2min 5s)..

Les exercices du PPMS ont été réalisés cette année et ils ont permis de valider notre PPMS contre les différents risques (nuage toxique et feu de forêt).

Le mardi 4 décembre 2018 a eu lieu l'exercice du PPMS volet Attentat, des détails ont été affinés (signal d'alerte et clés pour les salles de classe), la procédure a été mise à jour avec la collaboration des services de gendarmerie.

A noter que les élèves ont réagi correctement et les enseignants ont suivi la procédure pour ce genre d'alerte.

3. Fête de l'école :

La municipalité de Gassin a accepté de nous prêter la cour de l'école élémentaire le mardi 25 juin à partir de 16h45 heures pour la kermesse de fin d'année ainsi que le tirage de la tombola.

L'évènement s'est bien déroulé, merci à tous les parents qui ont participé dès le début d'après-midi pour installer les stands et jusqu'au soir pour les tenir et ranger. Un moment d'échange et de partage à renouveler l'an prochain dans ces conditions.

A noter, que l'argent récolté lors de la tombola servira pour des projets pédagogiques (notamment les sorties au théâtre) et pour renouveler les jeux de kermesse (achat de jeux traditionnels en bois).

Merci à Mme Le Maire et Mme Villette d'avoir participé à cet évènement ainsi qu'à Var Matin.

4. Travaux :

Une liste de travaux est remise aux services techniques.

Les enseignants de l'école remercient la municipalité pour tout ce qui a été réalisé durant cette année scolaire.

Serait-il possible d'étudier l'achat d'un dernier vidéo projecteur avec l'ordinateur pour la classe de ce1 ?

5. Questions diverses :

Le directeur remercie la Municipalité et ses employés pour leur efficacité et leur disponibilité en ce qui concerne l'école.

La parole est laissée aux différents membres du conseil :

Questions des parents :

- Paiement ou non du transport scolaire ? il est donc payant pour les élèves des écoles maternelle et élémentaire de la commune

- Problème sur le temps méridien : les parents feront remonter un courrier à la mairie.

- Où en est-on du choix du nom de l'école ? Pour l'instant pas de décision sur ce sujet

- Mise en place d'un outils numérique de communication entre les familles et l'école ? le Directeur se renseignera auprès des services en question pour apporter une réponse.

Le Directeur remercie la Municipalité et ses employés pour leur efficacité et leur disponibilité en ce qui concerne l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 19h30.

Le secrétaire :

Le président :



Ecole Élémentaire
8, rue de l'Aire
83580 GASSIN
Tél : 04 94 56 10 61
Fax : 04 94 56 61 19